

## INFORMATIONS

Horaires d'ouvertures pendant la présence de l'ermite ou d'un bénévole.

Prenez les petites brochures en toute liberté. L'entrée de l'église est gratuite.

La subvention annuelle reste totalement insuffisante pour couvrir les frais de la restauration et d'entretien de ce monument du XI<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi votre contribution bénévole sera la bienvenue. Elle aide aussi à garder cette chapelle ouverte au public.

Hors des offices vous pouvez obtenir des objets (religieux) de l'ermite ou d'un bénévole présent.

Celui ou celle peut vous donner néanmoins des renseignements sur:

- la chapelle
- son histoire
- sa légende.

Vous les trouverez aussi sur le site de la chapelle:

### Fondation

**Amis Notre Dame de Colombier:**

[www.notredamedecolombier.com](http://www.notredamedecolombier.com)

**Commune Montbrun-des-Corbières:**

[www.montbrun-des-corbieres.fr](http://www.montbrun-des-corbieres.fr)

Merci de votre compréhension et de votre visite.



## PRENEZ UN MOMENT...

Bienvenue dans la chapelle Notre Dame de Colombier. Ce monument est tout d'abord Maison de Dieu, lieu de prière.

Ainsi nous vous remercions de:

- respecter le silence pendant votre visite
- éteindre votre téléphone mobile
- s'habiller convenablement
- se décoiffer
- ne pas prendre de nourriture
- ne pas fumer
- laisser les animaux dehors

Sinon dans son ermitage, le père Theo prie les offices d'ermite dans cette chapelle. Merci de respecter le silence si vous faites une visite pendant les offices.

Vous pouvez allumer des bougies pour l'offrande indiquée. Éventuellement vous pouvez écrire une intention de prière en la laissant à l'endroit indiqué. L'ermite prendra cette intention dans ses prières.

Pour transmettre vos intentions de messe nous vous prions d'écrire l'intention sur l'enveloppe mentionnée.

Vous pouvez mettre le don correspondant (17,00 €) dans une enveloppe et la déposer au même endroit.

Vous trouverez gracieusement de l'eau bénite, si vous le souhaitez.



# BIENVENUE



<i>Dimanche et solennités</i>	<i>En semaine</i>	<i>Offices <sup>1</sup></i>	<i>Lieu <sup>1</sup></i>	<i>Durée</i>
07h30	07h00	Laudes <sup>2</sup> L'Angélus	Chapelle <sup>2</sup>	½ h.
08h30	08h00	Tierce Eucharistie	Chapelle	¾ h. - 1 h.
12h00	12h00	L'Angélus Sexte	Chapelle	10 - 15 mn
17h00	17h00	Vêpres	Chapelle	½ h.
20h15	20h15	L'Angélus <sup>3</sup> Complies <sup>3</sup>	Chapelle <sup>3</sup>	10 - 15 mn

<sup>1</sup> Vérifiez toujours l'agenda sur le site Internet [www.notredamedecolombier.com](http://www.notredamedecolombier.com)

<sup>2</sup> De Saint-Joseph (19 mars) à Toussaint (1 novembre)

<sup>3</sup> Régulièrement en été, en dehors de l'été irrégulièrement

D'habitude, l'ermite prie l'office des lectures (*comme Matines*) ainsi que l'office du début d'après midi (*None*) dans son ermitage: la maison, qui - avec une partie de la chapelle - fait partie de ce qu'on appelle la « *clôture* ». Toute participation aux Matines dans la chapelle n'est possible que sur rendez-vous: [info@notredamedecolombier.com](mailto:info@notredamedecolombier.com). L'ermitage n'est pas ouvert au public.